



Réponse à une proposition de rectification

Par **caro1925**, le **16/05/2012 à 11:56**

Bonjour,rrnJe me permets de vous contacter car nous avons commis une erreur en remplissant la déclaration sur le revenu.rnMon ami a acheté en 2010 une maison à refaire entièrement (fenêtres, placo, chauffage, électricité..)rnLa maison n'était pas habitable, en attendant mon ami habitait chez ses parents (à 1km).rnLes travaux type fenêtres, vannes thermostatiques , intérêt d'emprunt ont été déclarés.rnLes travaux dans la maisons ont duré 2ans et demi pour des raisons financières et de santé.rnN'ayant pas de boîte aux lettres et par inadvertance il a indiqué l'adresse de ses parents et n'a pas remplie la ligne changement d'adresse .rnNous venons de recevoir un redressement de 1100€ car la maison est considérée comme résidence secondaire et non principale.rnLes impôts fonciers ont été réglés pour cette maison en travaux.rnque doit on faire?rnMerci par avance de l'intérêt que vous porterez à ma question car nous sommes perdusrnCordialementrrnrépondez moi svp...